

**Agili(3f)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

## **ABIVAX**

S.A. au capital de 633 832,93 €  
7, boulevard Haussmann  
75009 PARIS  
799 363 718 RCS PARIS

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES**

*Assemblée Générale du 6 juin 2025  
Résolution n°32*

**Agili(3f)**  
**Commissaire aux comptes**  
**Membre de la Compagnie régionale de Lyon-Riom**  
69, boulevard des Canuts  
69004 LYON  
S.A.S. au capital de 324 300 €  
SIREN 840 062 442 RCS LYON

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
**Commissaire aux comptes**  
**Membre de la Compagnie régionale de Versailles**  
63, rue du Villiers  
92208 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX  
S.A.S. au capital de 2 510 460 €  
SIREN 672 006 483 RCS NANTERRE

## **ABIVAX**

S.A. au capital de 633 832,93 €  
7, boulevard Haussmann  
75009 PARIS  
799 363 718 RCS PARIS

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES**

*Assemblée Générale du 6 juin 2025  
Résolution n°32*

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux), de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions définies au I de l'article L. 225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions pouvant être attribuées, souscrites ou achetées au titre des options émises en vertu de la présente autorisation s'imputera sur le plafond visé à la 35<sup>ème</sup> résolution.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription et/ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

**SOCIETE ABIVAX**

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit d'une catégorie de personnes**  
**Assemblée Générale du 6 juin 2025 – Résolution n°32**

---

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Lyon, le 16 mai 2025,

Les Commissaires aux comptes

Cédric Mazille

A blue shield icon with a white checkmark, followed by the handwritten signature 'S. Boccon-Gibod' in black ink.

**PricewaterhouseCoopers Audit**, représenté par  
Cédric MAZILLE

**Agili(3f)**, représenté par  
Sylvain BOCCON-GIBOD